



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Soixante-douzième réunion plénière**

Genève, 20 et 21 juin 2024

Point 11 a) de l'ordre du jour provisoire

Programme de travail du sous-programme Statistiques**de la Commission économique pour l'Europe :****Rapports sur les travaux de la Conférence des statisticiens européens,
de son Bureau et de ses équipes de spécialistes****Rapport du Groupe régional de coordination
des Nations Unies pour les données et les statistiques
en Europe et en Asie centrale****Document établi par le secrétariat***Résumé*

Le Groupe régional de coordination pour les données et les statistiques en Europe et en Asie centrale a été créé en janvier 2020 comme suite aux recommandations du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur la deuxième phase de la réforme du système des Nations Unies pour le développement. Conformément à son mandat, ses travaux doivent être guidés par la Conférence des statisticiens européens, à laquelle il transmet régulièrement des rapports et des informations actualisées.

Le présent rapport porte sur la période écoulée depuis la réunion plénière que la Conférence a tenue en 2023. La Conférence est invitée à prendre note de son contenu et à donner toute orientation qu'elle jugera nécessaire.



I. Contexte

1. Le Groupe régional de coordination pour les données et les statistiques en Europe et en Asie centrale a été créé comme suite à la quatrième recommandation formulée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans son rapport intitulé « Mise en œuvre de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (2019) »¹. Cette recommandation préconisait :

« [...] le lancement, pour chaque région, d'un projet de gestion du changement visant à fusionner les capacités existantes en matière de données et de statistiques ainsi que les autres fonctions analytiques pertinentes qui [pouvaient] se chevaucher à l'heure actuelle. Chaque région [mènerait] cet exercice selon ses propres modalités, qui [seraient] définies de façon détaillée en étroite consultation avec la commission régionale et l'équipe régionale du Groupe des Nations Unies pour le développement durable compétentes ».

2. À la suite d'une vaste consultation menée au sein de la région de la CEE, les différents organismes des Nations Unies actifs dans le domaine des données et des statistiques ont proposé d'appliquer cette recommandation en créant un groupe régional de coordination qui prendrait la forme d'une version régionale du Comité de coordination des activités de statistique. Cette idée a été approuvée par le Comité exécutif de la CEE à sa réunion du 14 octobre 2019. Le Groupe régional de coordination a tenu sa réunion la plus récente le 22 mars 2024. Jusqu'en février 2024, il était coprésidé par la CEE et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le Fonds des Nations Unies pour la population a aimablement pris le relais à la coprésidence du Groupe à partir d'avril 2024.

II. Composition du Groupe

3. Le Groupe régional de coordination était initialement composé de représentants des différents organismes des Nations Unies actifs dans le domaine des données et des statistiques dans la région. Depuis, il a vu sa composition élargie à deux reprises. À partir de juillet 2020, il a été ouvert aux points de contact pour les données et les statistiques des équipes de pays des Nations Unies des 17 pays de programme et du Kosovo² (voir l'annexe) afin que les acteurs des niveaux régional et national puissent se coordonner. À partir de janvier 2021, il a également été ouvert aux représentants d'organismes extérieurs au système des Nations Unies menant des activités en lien avec les données et les statistiques dans la région, le but étant de garantir une coordination plus globale de l'appui aux pays. Le Groupe compte actuellement 25 organisations internationales parmi ses membres (voir l'annexe).

III. Activités menées depuis juin 2023

4. Depuis la soumission de son dernier rapport à la Conférence, en juin 2023, le Groupe régional de coordination a :

a) Contribué à l'élaboration du rapport intitulé *Sustainable Development in the UNECE Region: Facing a Headwind in 2024* (Développement durable dans la région de la CEE : Vents contraires en 2024)³ en rédigeant des récits destinés à illustrer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Ces récits présentent des exemples concrets de progrès réalisés sur la voie des ODD dans la région ;

b) Établi un calendrier des activités de renforcement des capacités statistiques, comme demandé par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies

¹ A/74/73-E/2019/14.

² Toute mention du Kosovo doit être interprétée dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

³ Rapport publié sous la cote ECE/CES/STAT/2024/1 et consultable en ligne à l'adresse suivante : <https://w3.unece.org/sdg2024/>.

dans sa feuille de route sur les données et les statistiques, afin de promouvoir la collaboration et de faciliter le partage d'informations (<https://teamup.com/ks5swirisz6nrwybdh>) ;

c) Diffusé des informations sur la Commission de statistique et sur les questions abordées à sa réunion de 2024 pour contribuer à mettre en lien les activités mondiales avec les activités régionales et nationales ;

d) Diffusé des informations à caractère général sur des activités et manifestations relatives aux données et aux statistiques dans le but d'améliorer la coordination, de renforcer l'intégration des points de contact des équipes de pays des Nations Unies dans la communauté statistique internationale et de fournir un appui régional aux activités nationales.

5. Le Groupe a en outre décidé de modifier la structure des réunions trimestrielles. La moitié au moins du programme portera désormais sur un thème particulier, comme, par exemple, les statistiques sur les migrations, les statistiques sur l'environnement, les évaluations mondiales et les examens sectoriels, ou le regroupement des statistiques nationales et internationales sur les ODD et les moyens d'établir une communication entre les organismes responsables.

6. Le Groupe a également décidé d'abandonner TeamsUP et de créer une plateforme qui facilite mieux les échanges au sujet des activités et des manifestations, y compris dès la phase de planification initiale, afin que la collaboration et la coordination se mettent en place dès le début plutôt qu'une fois les plans établis de façon définitive. Un nouveau forum interactif facilitera la diffusion des demandes de formation et un meilleur échange de connaissances spécialisées au sein du groupe en permettant aux membres de demander et de proposer de l'aide ou des formations aux autres membres.

IV. Mesures que la Conférence est invitée à prendre

7. La Conférence est invitée à prendre note du contenu du présent rapport et à donner au Groupe régional de coordination toute orientation qu'elle jugera nécessaire.

Annexe

Composition du Groupe régional de coordination

I. Bureaux régionaux d'organisations internationales et organisations régionales

Les organisations régionales et les bureaux régionaux des organisations internationales ci-après sont membres du Groupe régional de coordination :

- Commission économique eurasiennne ;
- Association européenne de libre-échange ;
- Eurostat ;
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ;
- Agence internationale de l'énergie atomique ;
- Organisation internationale du Travail ;
- Organisation internationale pour les migrations ;
- Union internationale des télécommunications ;
- Organisation de coopération et de développement économiques/PARIS21 ;
- Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques ;
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ;
- Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies ;
- Programme des Nations Unies pour le développement ;
- Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes ;
- Commission économique pour l'Europe ;
- Programme des Nations Unies pour l'environnement ;
- Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ;
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ;
- Fonds des Nations Unies pour la population ;
- Programme des Nations Unies pour les établissements humains ;
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ;
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance ;
- Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets ;
- Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ;
- Organisation mondiale de la Santé.

II. Équipes de pays des Nations Unies

Les équipes de pays des Nations Unies ci-après sont membres du Groupe régional de coordination :

- Albanie ;
- Arménie ;

- Azerbaïdjan ;
- Bélarus ;
- Bosnie-Herzégovine ;
- Géorgie ;
- Kazakhstan ;
- Kirghizistan ;
- Macédoine du Nord ;
- Monténégro ;
- Ouzbékistan ;
- République de Moldova ;
- Serbie ;
- Tadjikistan ;
- Türkiye ;
- Turkménistan ;
- Ukraine.

L'équipe des Nations Unies au Kosovo est également membre du Groupe.
